

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 04: Débit de poissons

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Construction et aménagement du territoire

2ème édition

Nouvelles approches de la régulation des droits à bâtir - 22 et 23 avril 2004

sous la Direction des Prof. Peter Knoepfel et Pierre-Louis Manfrini en
collaboration avec la SIA et le seco

L'Etat cantonal ne doit-il pas cesser d'entretenir l'illusion selon laquelle il est capable de lui seul et de manière bureaucratique de régler et de contrôler l'ensemble des éléments relatifs à l'acte de construire ?

Objectifs

- Analyser le rôle de l'Etat et d'autres acteurs clés en matière d'aménagement du territoire et de droit de la construction
- Présenter et discuter des solutions alternatives au régime actuel de l'autorisation de construire
- Questionner l'attribution de la responsabilité pour la sécurité de grands projets urbanistiques

Délai d'inscription : 3 avril 2004

Brochures d'information sur demande au 021 694 06 00 ou sur www.idheap.ch



Institut de hautes études en administration publique
Fondation autonome, associée à l'Université de Lausanne
et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
Route de la Maladière 21 CH-1022 - Chavannes-près-Renens
T: +41(0)21 694 06 00 - F: +41(0)21 694 06 09
idheap@idheap.unil.ch - www.idheap.ch

L'Université pour le service public

Règles de conduite pour l'établissement d'offres de prestations et honoraires

Les règles de comportement promulguées par la sia à l'intention de ses membres sont univoques et clairement formulées. Elles ont pour but de permettre aux nouveaux règlements de s'imposer et s'appliquent immédiatement.

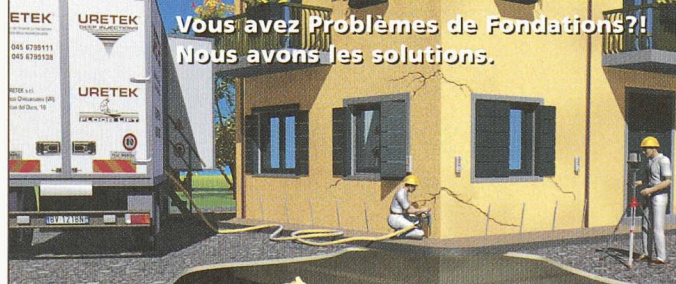
1. Les membres de la sia et les autres professionnels qui appliquent les normes et règlements actuels de la Société (instruments élaborés par la sia) et qui s'y réfèrent en cas de désaccord, s'en tiennent également aux règles actuelles pour établir leurs offres d'honoraires.
2. Les utilisateurs des instruments développés par la sia estiment leur temps de travail de manière à ce que les prestations offertes puissent être fournies conformément à la qualité définie. Cette estimation est effectuée en toute connaissance et conscience. Dans chaque offre d'honoraires (qu'elle soit établie selon SIA 102, 103, 104, 108, 110, 111, 112, sur la base du temps effectif ou sur celle des coûts de l'ouvrage) le temps estimé est présenté, respectivement justifié, de façon détaillée et séparément. Cela est d'une importance toute particulière pour les calculs d'honoraires basés sur le coût de l'ouvrage lorsque la valeur du facteur de groupe / s'écarte de 1.
3. Le calcul du taux horaire se base sur une imputation des heures de travail précisément attribuables à un projet (et non sur le temps de présence), ainsi que sur des contrats d'engagement de collaborateurs conformes aux conditions cadres et conventions collectives de travail en vigueur dans la branche.

Votre avis nous intéresse

La direction s'intéresse de près aux expériences que les membres de la sia s'approprient à faire avec les nouveaux modes de calcul des honoraires. C'est pourquoi un petit questionnaire informatisé sera envoyé aux membres bureaux par courriel en février. En y répondant, vous faciliterez l'évaluation de la situation par les responsables de la direction et contribuerez à définir le suivi à mettre en place dans ce domaine.

Fissures – Affaissements?

Vous avez Problèmes de Fondations?!
Nous avons les solutions.



Votre profit:

- simple et rapide
- résultats immédiats
- propre / pratique
- efficace / économique

Brevet Européen

- Consolidations sous fondations
- Relevage des affaissements
- Consolidations préventives

URETEK®
EXPANSIONS-SYSTEME
ZUR KONSOLIDIERUNG DES UNTERGRUNDES

URETEK (Schweiz) AG
6052 Hergiswil
Tél. 041 676 00 80
www.uretek.ch

www.vsiu-asesi.ch

VSIU

Association Suisse des Entreprises
de Soles Industrielles et de Châsses
Case Postale 3001 Bern
Tél. 031 382 23 22 Fax 031 382 26 70

www.fascination-metal.ch

Métal déployé-Tôle perforée-Grilles-Tissus

Léger, rapide, solide,
Tubes Spirel

SYTEC Bausysteme AG, 3172 Niederwangen BE, tél. 031 980 14 14



CONCOURS	Organisateur et renseignements	Sujet	Conditions d'admission (Composition du jury - professionnels)	Date reddition (Date limite d'inscription)	TRACÉS N° Page
		CI: concours d'idées - CP: concours de projet PO: procédure ouverte - PQ: préqualification OH: offre d'honoraires MEP: mandat d'études parallèles			
	International High-Rise Award p/a Ingo Schrader architekt Fax +49 69 154 095 95 highrise@schrader-architekt.de <www.highrise-frankfurt.de>	Prix international concernant les immeubles de plus de 100 m. de hauteur, achevés depuis moins de 18 mois	Architectes du monde entier (Dominique Perrault, Nicolas Grimshaw, Jörg Schlaich)	26 février 2004	
	Bundesimmobiliengesellschaft p/a Architekturbüro Kampits u. Gamerith KEG Nibelungengasse 76 A - 8010 Graz Fax +43/316/327 589-22 KFU03@kampits.at <www.kampits.at>	Centre pour les bio-sciences moléculaires - ZMB (CP, PO)	Architectes de l'Union européenne et de Suisse (Gertraude Kaufmann, Günter Hofmann, Barbara Nehring, Thomas Mrak, Bernhard Hafner, Birgit Rudacs, Peter Wipfler)	26 février 2004	
	École polytechnique fédérale de Zurich p/a Ernst Basler + Partner AG Romano Verdieri Zollikerstrasse 65 CH-8702 Zurich romano.verdieri@ebp.ch Fax: (+41) 1 395 12 34	Centre d'entraînement avec halle de gymnastique pouvant atteindre la grandeur de trois halles normales, sur le site de l'ETH Hönggerberg (CP, PQ)	Spécialistes du domaine de l'architecture et de l'urbanisme (G. Schmitt, J. Hlavka, H. Hoskyn, M. Morger, R. Tropeano)	27 février 2004	
	Husbanken, avd. Hammerfest Competition Officer Karin Mauno Johansen Postboks 480 N - 9615 Hammerfest karin.mauno.johansen@hus- banken.no Fax +47 78 42 74 10 <www.arkitektur.no>	Site Findus et Centre culturel arctique à Hammerfest en Norvège (CP, PQ)	Architectes européens	1 ^{er} mars 2003	
	Ville de Dietikon Gisela Brändli Bremgartnerstrasse 22 CH - 8953 Dietikon gisela.braendli@dietikon.ch <www.dietikon.ch>	Agrandissement de l'EMS Ruggacker à Dietikon (CP 2 degrés, PQ) - nouveau	Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC/WTO (Margrit Althammer, Willi Egli, Jakob Steib, Max Steiger)	18 mai 2004 (2 mars 2004)	
	Suisse energie <www.prixpegasus.ch>	Grand prix de promotion pour la mobilité durable	Projets novateurs dans le domaine de la mobilité, visant à améliorer l'efficacité énergétique	5 mars 2004	
	Europäisches Patentamt (EPA) <www.phase1.de>	Siège administratif de l'organi- sation européenne des patentes à La Haye (CP, PQ) - nouveau	Architectes européens (Marc Angélli, Max Bächer, Donald Bates, Francoise-Hélène Jourda, Vittorio Magnago Lamunandi, Rob van Beeth, Jeroen van	8 mars 2004	